



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire concernant le vol de vélos à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre du Développement durable.**

La 22^e édition de « *Alles op de Vëlo* » qui s'est déroulée le dimanche 16 juillet 2017 tout comme la campagne « *Mam Velo op d'Schaff* » qui se terminera le 31 juillet ont connu un franc succès et ont démontré une fois de plus que le cyclisme est devenu très populaire au Luxembourg. La pratique du vélo constitue non seulement une activité de sport ou de loisir, mais le vélo est également utilisé comme moyen de transport quotidien par un nombre croissant de personnes.

Avec la multiplication du nombre et des modèles de vélos vendus, ceux-ci sont malheureusement devenus une cible de choix pour des voleurs. C'est pourquoi la Police Grand-ducale offre depuis 2006 aux propriétaires de vélos la possibilité d'apposer un code personnel à leur vélo. Ce codage visible est d'abord destiné à dissuader un voleur potentiel et ensuite à simplifier l'identification du propriétaire légitime d'un vélo retrouvé après le vol. Or, plusieurs sites internet et publications internationales mentionnent encore d'autres consignes de sécurité qui permettent de dissuader les voleurs potentiels et de réduire le nombre de vols.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre du Développement durable :

1. Combien de vols de vélos ont été enregistrés annuellement par la Police Grand-ducale depuis 2006 ?
2. Combien de vélos ont été codés par la Police Grand-ducale depuis 2006 et combien de vélos ont pu être retournés à leur propriétaire grâce au codage ?
3. Quelles sont les autres consignes des forces de l'ordre concernant le choix du dispositif antivol, de l'emplacement du vélo et de son attachement dans le cas où un parc sécurisé pour vélos fait défaut ?
4. Ne serait-il pas opportun de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation et d'information sur les différents moyens de prévenir un vol en y impliquant non seulement les propriétaires de vélos, mais aussi les associations de cyclistes ainsi que les vendeurs commerciaux et les points de location de cycles ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Josée Lorsché
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2017

Objet : Question parlementaire n° 3177 du 28.07.2017 de Madame la Députée Josée Lorsché

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés